



TENNIS CLUB DES ARQUEBUSIERS

Secrétariat: 140, Val Ste Croix / L-1370 Luxembourg

Email : tcarquebusiers @internet.lu

Assemblée générale du 12 décembre 2018

Conseil d'administration :

Présents : M. SCHNEIDER K., président ; M. RETTER, vice-président; MM. NEY, secrétaire; KRECKE, trésorier ; MM. BECKER, DOCHEN, FORSINGDAL, Mme HORSMANS K., M. HORSMANS J., Mme MARINGER, MM. SCHETTLE, Mme THOLL, membres; M. NEUMAN, commissaire aux comptes.

Excusés: Mme BERNA, MM. FONTANAROSA, SCHAUL, SCHNEIDER CH., TAVERNIER, membres.

Assistent : 30 membres et 1 membre par procuration.

L'Assemblée,

1) Allocution du président

entend d'abord son président Kik SCHNEIDER souhaitant la bienvenue aux membres présents;

puis l'entend rappelant que les statuts du club prévoient un renouvellement biennuel du conseil d'administration et que les prochaines élections sont donc prévues pour décembre 2019 ;

2) Rapport d'activités du secrétaire

entend ensuite son secrétaire Marc NEY passant en revue les activités du club pendant la saison écoulée en invoquant notamment les réunions et le fonctionnement du conseil d'administration, les bonnes performances sportives de ses licenciés et de ses équipes, le fonctionnement des deux halles ainsi que les abonnements sur les courts intérieurs et extérieurs, la nouvelle structure



sportive et l'école de tennis, les tournois organisés par le TCA ainsi que les activités auxiliaires du club ;

3) Rapport du trésorier

entend ensuite son trésorier Frenz KRECKE en ses explications sur le compte d'exploitation du club, clôturé au 30 septembre de l'année en cours ;

que l'année 2018 fut pour le TCA une fois de plus une bonne année sur le plan financier avec la mise en service de nos deux halles flambant neuves ;

passé en revue les chiffres-clés du compte en soulignant notamment que les abonnements de nos halles constituent toujours la pièce maîtresse de nos revenus ; qu'il n'en est pas ainsi des abonnements sur les courts extérieurs qui continuent de diminuer d'année en année ; que les frais de personnel constituent le plus grand poste de nos dépenses et représentent plus de 70% de nos frais ;

que finalement le total des charges au compte d'exploitation se chiffre à 1.073.900 € et celui des produits à un total de 1.137.458 soit un résultat positif de 63.557,74 € ;

que le bilan clôture en actif comme en passif à un total de 2.941.068,95 € ;

4) Rapport du commissaire aux comptes

prend acte que le commissaire aux comptes Jean NEUMAN a procédé à la vérification des comptes en concluant de la manière suivante :

« Sur base des documents et informations reçus, les comptes annuels du Tennis Club des Arquebusiers arrêtés au 30 septembre 2018 ont été établis suivant les dispositions légales et réglementaires ainsi que les pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Le conseil d'administration du TCA reste responsable de ces comptes annuels qui se composent d'un bilan et d'un compte de profits et pertes.

J'ai pu constater que la comptabilisation des écritures a été exécutée par le trésorier en charge de façon absolument claire et précise et que les chiffres comptables sont en concordance avec les pièces justificatives.



Les comptes annuels de l'exercice 2017/2018 présentent :

Un total de bilan de: 2.941.068,95 € et un résultat de l'exercice de: 63.557,74 €.

Je propose à l'Assemblée de donner décharge au trésorier pour son excellent travail ».

5) Décharge à donner au trésorier

Prend acte que décharge est donnée par acclamation au trésorier pour les comptes de l'exercice 2017/2018;

6) Décharge à donner au commissaire aux comptes

Prend acte que décharge est donnée au commissaire aux comptes ;

7) Décharge à donner aux administrateurs

Prend acte que décharge est donnée aux administrateurs ;

8) Budget 2019

Prend note des explications de son trésorier relatives aux recettes et dépenses prévues pour la saison 2018/2019;

que la bonne situation financière du club devrait perdurer au-delà de l'exercice à venir; que du côté des comptes positifs à noter : les halles avec 230.000 € de bénéfice, l'école de tennis avec 95.000 €, les stages 45.000 €, le sponsoring/subventions avec 30.000 €, les cartes de membres avec 10.000 €; que les comptes interclubs/coupe et de gestion seront négatifs à raison de 75.000 € et 145.000 €, 30.000 € étant prévus comme frais de remboursement de notre dette ;

qu'en déduisant les bourses attribués aux jeunes de 30.000 €, le compte final devrait clôturer par un bénéfice de 51.500 € ;



9) Election définitive de 2 administrateurs

Prend acte que les deux membres Kelly HORSMANS et Matthias FORSINGDAL coopté en cours de saison sont confirmés par acclamation comme administrateurs jusqu'en décembre 2019;

10) Divers

Que personne ne demandant plus la parole, la séance est levée vers 19.40 heures.

Pour le conseil d'administration,

***Le Président,
Kik SCHNEIDER***

***Le secrétaire,
Marc NEY***